

Communiqué

Tarifs du chauffage à distance et du gaz

Plus d'énergie renouvelable et des tarifs stables pour le chauffage à distance

Pour soutenir le Plan climat lausannois, les Services industriels de Lausanne (SiL) poursuivent le développement et les investissements dans leur réseau de chauffage à distance et augmentent la part de biogaz dans leur mix énergétique à 20 %, le niveau le plus élevé de Suisse romande. Malgré ces investissements, les tarifs du chauffage à distance resteront stables pour l'hiver 2025-2026, tandis que les tarifs du gaz augmenteront de 6,7 %.

Chauffage à distance

Les tarifs du chauffage à distance lausannois resteront inchangés au 1^{er} octobre 2025. Cette stabilité des prix soutient les objectifs du Plan Climat, malgré les investissements importants pour le développement du réseau de chauffage à distance réalisés ces dernières années. Ceux-ci se poursuivent à un rythme soutenu : entre janvier et août 2025, 1460 mètres de nouvelles conduites ont été posées, dont 500 mètres pour les seuls mois de juin à août. Le nombre de raccordements progresse également, avec près de 40 nouveaux bâtiments qui devraient être reliés au chauffage à distance d'ici la fin de l'année.

Au final, le mix énergétique est en constante amélioration, avec l'arrivée prochaine de la production de chaleur issue du bois, l'augmentation de la part de biogaz et l'avancement du projet de production de chaleur grâce à l'eau du lac, qui devrait prochainement être mis à l'enquête. D'ici 2050, le chauffage à distance couvrira 75 % des besoins en chaleur de Lausanne et sera 100% renouvelable d'ici 2035.

Gaz

Pour le gaz, les tarifs augmenteront en moyenne de 6,7 % à partir du 1^{er} octobre 2025. Bien que le prix de l'énergie soit en baisse, il n'a pas retrouvé son niveau d'avant la crise énergétique de 2021-2023. Sur les marchés, il reste 50% au-dessus du niveau d'avant. Ayant réussi à limiter au maximum la hausse ces dernières années, les SiL doivent désormais rattraper une partie de la différence de couverture accumulée. Parallèlement, ils poursuivent une stratégie d'achat qui protège les clients des variations de prix du marché en se concentrant sur la stabilité à moyen et long terme des tarifs.

De plus, afin d'atteindre progressivement 30% de biogaz d'ici 2030, soit l'objectif tant du Plan climat lausannois que de la Confédération, les SiL augmenteront la part de biogaz dans l'approvisionnement de base de 5% dès janvier 2026. Cette part sera ainsi de 20%, le niveau le plus élevé de Suisse romande.

«Ces efforts conjoints nous permettent de contenir les coûts, tout en poursuivant notre engagement et nos investissements en faveur d'une énergie durable, locale et respectueuse de l'environnement, et de protéger nos clients contre les fluctuations extrêmes du marché», souligne Xavier Company, directeur des SiL.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Xavier Company, conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Enrique Wunderlin, responsable de la division approvisionnement des SiL, 021 315 81 09**

Fiches tarifaires sur www.lausanne.ch/gaz et www.lausanne.ch/cad

Lausanne, le 29 août 2025